

Dauphiné Libéré, 11 juin 2011

CHALLES-LES-EAUX

Une nouvelle salle de réunion pour le conseil municipal

À l'occasion de sa réunion de ce mercredi, le conseil municipal a eu le plaisir de pouvoir prendre possession de la nouvelle salle commune. Plus de 120 m² de surface, un mobilier adapté et d'un confort certain, écran, projecteur et sono intégrés... Et également, une salle des mariages permettant enfin d'accueillir la foule des grands jours... Maintenant, nombre d'habitants obligeant et dans le cadre de Chambéry-Métropole, le conseil eut pour commencer à désigner deux nouveaux délégués communautaires et leurs suppléants. Membres de la majorité, Pierre Colin et Julien Donzel, Danièle D'Agostin et Jeanne Excof-

fon en tant que suppléantes étaient tout naturellement élus. À l'unanimité le conseil autorisait ensuite le maire à renouveler nombre de demandes de subvention en cours, d'autorisation de début de travaux avant décision de leur attribution. Dans le cadre d'une création et ouverture d'un Relais d'assistantes maternelles pour le 22 août, le conseil entérinait à l'unanimité de sa création, de mener à bien toutes formalités s'y rapportant dont les demandes de subventions auprès de la Caisse d'allocation familiale et Conseil général. D'un autre côté, la commune bénéficiant de 700 K€ au titre d'un contrat thermal attribué par le Con-



Une salle bien à la mesure du nombre d'élus (es) actuel et même du futur.

seil général, il était proposé d'en affecter notamment 200 à la réalisation de l'Avenue thermale, 476 à celle de la nouvelle Maison des enfants (en cure). Au titre culturel, Roland Casubolo, faisait

pour sa part voter les crédits nécessaires à l'attribution des prix concours photo, peinture et bourse jeunes 2011. Suite à une nouvelle classification des campings pour 2012, Michel Arnaud

clôturait en informant le conseil qu'une étude allait être menée afin de pouvoir être en mesure de maintenir à l'identique celle du camping de la commune.

Jean MAYALI